



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 19 AOÛT 2024**

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 août 2024

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 juillet 2024 et des séances extraordinaires des 18 et 29 juillet 2024
- 2.2 Adoption - Politique de remboursement de produits d'hygiène durables
- 2.3 Autorisation de signature – Mandat à l'UMQ – Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029
- 2.4 Subvention à la Chambre de commerce de Sainte-Adèle – Oktobierfest 2024
- 2.5 Autorisation de dépenses – Participation de membres du conseil – Repas Pasta – Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut – 10 septembre 2024 au Restaurant Chez Milot

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Émission d'obligations – Résolution de concordance et de courte échéance

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Autorisation de signature – Lettre d'entente #8 – syndicat des Pompiers et des Pompières du Québec
- 4.2 Autorisation – Affichage et attribution du poste de directeur adjoint au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 4.3 Embauche - cheffe de division - gestion des actifs et projets spéciaux – Services techniques et hygiène du milieu
- 4.4 Embauche – contrat de travail - chef de division - gestion des actifs et projets spéciaux – Services techniques et hygiène du milieu
- 4.5 Autorisation de signature – Lettre d'entente CBU#53 – Syndicat des cols bleus
- 4.6 Modification – Politique des conditions de travail et de la rémunération du personnel cadre
- 4.7 Mesure disciplinaire

5. TRAVAUX PUBLICS

Aucun point

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Autorisation de dépense – Dépassement de coûts – Travaux d'aménagement et de nivellement autour du chalet du lac Rond
- 6.2 Modification de la résolution 2024-260 (Octroi - étude - eaux parasites - Secteur postes de pompage Loup-Garou, Route 117 et Dumouchel)
- 6.3 Autorisation de signature – protocole d'entente – Travaux municipaux – Golf Alpine
- 6.4 Octroi de contrat – Plans et devis – Vidange des boues aux étangs Mont-Gabriel
- 6.5 Appropriation – Excédent de fonctionnement affecté aux changements climatique – réfection de ponceau – Mont-Gabriel
- 6.6 Autorisation de signature - subvention PAVL volet Redressement – Sécurisation - PRR-2025 - Réfection des rues Morin et Notre Dame

- 6.7 Octroi de contrat – Étude de capacité du réseau d'aqueduc dans le secteur du centre sportif et de la polyvalente AN-Morin
- 6.8 Autorisation de dépenses – Dépassement de coûts – Travaux d'aménagement des bureaux d'urbanisme
- 6.9 Autorisation de signature – Convention d'aide financière - PRIMEAU 2023 volet 2
- 6.10 Autorisation de dépense – Dépassement de coûts – Aménagement de jeux d'eau au Parc Claude-Henri-Grignon
- 6.11 Appropriation – bris majeur – Décanteur – Usine d'épuration des eaux
- 7. URBANISME**
Demandes de dérogations mineures
 - 7.1 2988, rue des Vers-Luisants
 - 7.2 370, rue Martinet
 - 7.3 4635, rue Rolland
 - 7.4 284, rue Saint-Moritz
 - 7.5 Autorisation de signature – Occupation du domaine public – muret - chemin du Chantecler
 - 7.6 Modification du projet majeur de lotissement – Forêt des 4 versants
- 8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
Aucun point
- 9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
Aucun point
- 10. AVIS DE MOTION**
 - 10.1 Futur règlement 1351 décrétant l'identification de Wilfrid Grignon comme personnage historique
 - 10.2 Futur règlement 1352 décrétant l'identification de Pauline Rochon comme personnage historique
 - 10.3 Futur règlement 1353 décrétant l'identification d'Olivier Rolland comme personnage historique
 - 10.4 Futur règlement 1354 concernant la citation de la maison Augustin-Norbert Morin à titre d'immeuble patrimonial
 - 10.5 Futur règlement 1314-2021-Z-16 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier le plan de zonage et ajouter des dispositions particulières à la nouvelle zone T3.2-023.
 - 10.6 Futur règlement 1314-2021-Z-17 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant des dispositions particulières relativement aux usages dans les zones T2.2-002 et T3.3-004 et modifiant le plan de zonage
- 11. RÈGLEMENTS**
 - 11.1 Règlement SQ-2023-03 amendant le *Règlement SQ-2023 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre* – ADOPTION
 - 11.2 Projet de règlement 1314-2021-Z-16 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier le plan de zonage et ajouter des dispositions particulières à la nouvelle zone T3.2-023 – ADOPTION
 - 11.3 Projet de règlement 1314-2021-Z-17 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant des dispositions particulières relativement aux usages dans les zones T2.2-002 et T3.3-004 et modifiant le plan de zonage
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**
 - 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :
 - a) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 126 278,63 \$ pour la période du 6 au 12 juillet 2024.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 532 305,56 \$ pour la période

- du 13 au 19 juillet 2024.
- c) Incompressibles – Fonds d’administration – 207 736,79 \$ pour la période du 20 au 26 juillet 2024.
 - d) Incompressibles – Fonds d’administration – 515 415,01 \$ pour la période du 27 juillet au 2 août 2024.
 - e) Incompressibles – Fonds d’administration – 358 115,17\$ pour la période du 3 au 9 août 2024.
 - f) Liste des comptes à payer au montant de 2 160 134,85 \$ pour le mois de juin 2024.
 - g) Engagements au montant de 5 389 242,69 \$ pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2024.
- 12.2 Dépôt du certificat de la greffière – Procédure d’enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d’emprunt numéro 1356
- 12.3 Dépôt – Dépassement des coûts – Travaux de drainage, fossés, ponceaux, rechargement granulaire et pavage – Rue des Cimes
- 12.4 Dépôt du certificat corrigé de la greffière – Procédure d’enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d’emprunt numéro 1349
- 12.5 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’un employé saisonnier – Préposé aux loisirs – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.6 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d’un employé saisonnier – Préposé aux loisirs – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.7 Dépôt - Dépassement de coûts - Réfection d’infrastructures rues Morin-Paysan
- 12.8 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Autorisation de vacances supplémentaires
- 12.9 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Autorisation de vacances supplémentaires

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s’identifiant avec son nom et prénom;
- S’adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des Services juridiques